LE PROTOCOLE D'ACCORD SIGNÉ HIER À ALGER

Création d'une joint-venture entre Sonatrach et Petrofac

Hier au siège de Sonatrach, il a été procédé à la signature du protocole d'accord portant la création d'une société conjointe d'engineering entre Sonatrach et Petrofac.

Salah Benreguia – Alger (Le Soir) - Ce protocole d'accord s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités actuelles de Sonatrach dans la réalisation de ses projets. Selon les différents responsables de Sonatrach, présents à cette rencontre, l'objectif de la création de cette joint-venture (JV) vise notamment «la mise en place d'une capacité d'engineering et de réalisation locale, dotée de moyens permettant la fourniture de prestations de qualité technique comparable à celle en usage dans la profession, au niveau international» ainsi que le «développement d'un savoir-faire et d'une expertise, conformément aux règles de l'art et aux besoins des projets pétroliers et gaziers». Les missions assignées à cette future joint-venture sont entre autres, «études de faisabilité des projets, management des projets, approvisionnement des équipements et matériels (procurement), supervision de la construction et du commissioning ainsi que la réalisation en EPC des projets». Quel rôle devrait jouer la société Petrofac ? L'un des points à réaliser est de «former le personnel algérien de la JV» ainsi que «l'implantation au sein de la JV des standards, conformément aux standards internationaux des systèmes, procédures d'engineering, de procurement, de management de projets et de supervision de la construction». En outre, ce protocole d'accord impose à Petrofac d'assurer le transfert de savoir-faire au personnel algérien de la JV en matière notamment d'engineering, de procurement, de supervision de la construction et de management de projets.

Du côté algérien, Sonatrach devra, elle aussi, appuyer la JV dans la recherche d'un plan de charge, sans obligation de résultat, l'assister dans les démarches d'obtention d'autorisations auprès des autorités locales compétentes et dans le recrutement du personnel algérien et enfin lui permettre de bénéficier, dans les limites de la règlementation interne en vigueur, des avantages offerts par Sonatrach S.P.A à ses filiales, détenues à 51% et plus. Présent à cette rencontre, le P-dg de Sonatrach, Saïd Sahnoun soutient que «ce partenariat traduit la volonté de Sonatrach de s'approprier un outil performant et compétitif pour exécuter son programme d'investissement». La même source précise toutefois que cette future société ne sera pas privilégiée dans l'octroi des projets d'engineering, en ce sens qu'elle «sera mise en concurrence ou qu'elle se verra attribuée exclusivement des projets d'engineering», car, argue-t-il, «le système d'appels d'offres sera maintenu dans l'attribution des marchés de Sonatrach». Utile de rappeler que Petrofac, créée en 1981, est présente en Algérie depuis 1997 à travers 13 projets.

S. B.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ

La mauvaise gestion pointée du doigt

Pour le président de l'Ordre national des médecins, le dysfonctionnement du système de la santé en Algérie n'est que le résultat d'une mauvaise gestion. Il appelle, ainsi, à la tenue d'un Conseil des ministres restreint dédié à la santé.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - «La situation de la santé en Algérie est moyenne mais comparant ne serait-ce qu'aux pays voisins, l'Algérie est bien placée», a affirmé le Dr Mohamed Bekkat Berkani hier, au forum du quotidien *El Wassat* à Alger. Selon lui, la santé ne dépend pas des changements des ministres à la tête du secteur mais plutôt du réseau de la santé. «L'Algérie a opté pour plusieurs systèmes mais n'a pas atteint celui qui assure la bonne gestion», dit-il.

Le président de l'Ordre national des médecins reconnaît, ainsi, l'existence d'un problème de compétences. «Nous avons oublié de mettre en place des écoles de gestion de la santé», dit-il. Evoquant le nombre de médecins qu'il qualifie, certes, de «suffisant», il dira que le dysfonctionnement réside dans leur répartition. «Les médecins sont mal répartis à travers les différentes wilayas et régions. A elle seule, Alger compte 12 000 médecins», précise-t-il.

Une mauvaise répartition qu'il incombe à plusieurs facteurs notamment le manque d'infrastructures hospitalières et de spécialisation des médecins. Idem pour le personnel paramédical qui est «mal payé et mal formé». Pourtant, poursuit-il, «la formation de ce personnel est très importante».

Quant au personnel technique, il insiste sur la nécessité de mettre en place une politique pour unifier l'acquisition du matériel médical. «Aujourd'hui, la médecine est devenue technique et le médecin dépend du matériel technique, d'où la nécessité d'un personnel technique capable de manipuler et d'assurer l'entretien de tout ce matériel».

Le Dr Mohamed Bekkat Berkani souligne aussi l'urgence de la mise en place d'un plan d'équipement. Il suggère ainsi de faire sortir les hôpitaux des villes. «A l'intérieur des villes, les cas urgents ont tout le temps pour mourir sur les routes», dit-il. Citant quelques hôpitaux construits dans les années 1980 tels que celui de Kouba et de Aïn-Taya, il affirme qu'ils étaient prévus pour servir durant dix années. L'intervenant appelle à la convocation d'un Conseil des ministres restreint dédié à la Santé. D'ailleurs, poursuit-il, «le ministère de la Santé doit être un ministère de souveraineté». Selon lui, la sécurité sociale doit être affiliée au ministère de la Santé et non pas à un autre ministère. Plaidant pour la création d'un secrétariat d'Etat pour la prévention, il regrette que l'Agence de médicament prévue par la loi en 2008 soit toujours en état de «gestation».

Il estime, par ailleurs, que la santé privée ne doit pas prendre le dessus sur la santé publique. Pour lui, la santé publique doit rester à la tête du secteur avec pas moins de 80%. «Le secteur privé doit rester complémentaire au secteur public qui est stratégique», dit-il.

Ry. N.

Dr BEKKAT BERKANI À PROPOS DE LA GRIPPE AH1N1 :

«Ce n'est qu'une grippe saisonnière»

Le président de l'ordre national des médecins assure que la grippe AH1N1 qui a déjà fait quelques morts, n'est qu'une grippe saisonnière «normale». «Il ne faut pas s'affoler, ce n'est pas la grippe porcine. Il s'agit d'une grippe saisonnière tout à fait normale», rassure-t-il. Selon lui, les cas de décès enregistrés sont souvent des malades chroniques. «Ce sont des personnes qui ont des pathologies supplémentaires notamment des maladies cardiovasculaires, des maladies chroniques respiratoires, du diabète...», explique-t-il. Le Dr Mohamed Bekkat Berkani déplore toutefois l'absence d'une campagne de sensibilisation pour la vaccination antigrippale. «Pourtant, c'est le vaccin qui barre la route à la propagation du virus de la grippe saisonnière», précise-t-il. Insistant sur la prévention, il ajoute :«Il faut une éducation sanitaire».

Ry. N.

ŒUVRES SOCIALES DE L'ÉDUCATION

Plus de 2 780 milliards de centimes dépensés

La Commission nationale des œuvres sociales du secteur de l'éducation a rendu public hier son bilan de fin de mandat. Une enveloppe de plus de 2 780 milliards de centimes a été dépensée au profit de 643 000 fonctionnaires du secteur depuis l'année 2012.

Salima Akkouche – Alger (le Soir) - Pas question de les accuser de mauvaise gestion. «La gestion de la manne des œuvres sociales s'est faite dans la totale transparence», répondent à leurs détracteurs les membres de la Commission nationale des œuvres sociales du secteur de l'éducation. D'ailleurs, ces derniers ont rendu public hier le bilan des dépenses effectuées pendant trois ans, la période durant laquelle, ils ont dû gérer les œuvres sociales. Un bilan qui a été auparavant exposé à la ministre de l'Education nationale et les syndicats autonomes du secteur. Plus de 2 780 milliards de centimes des œuvres sociales ont été mis au profit des travailleurs du secteur depuis 2012, a déclaré hier lors d'une conférence de presse le président de cette commission, Benmechri Abderrahmane.

Une enveloppe dépensée dans les attributions des prêts (266 milliards de centimes), dans les primes de retraite (1458 milliards de centimes), des aides sociales (146 milliards de centimes), des activités culturelles (191 milliards), des soins (106 milliards), séjours à l'étranger et investissements dans des projets et complexes de loisirs. Défendant la formule de la gestion centralisée des œuvres sociales, Benmechri Abderrahmane, estime que la gestion centralisée a fait ses preuves et n'a pas lieu d'être critiquée. « Il y a eu plus de 58 000 départs à la retraite depuis 2012 et chacun a bénéficié de 25 millions de centimes. Cette prime n'aurait jamais atteint cette somme si la gestion était décentralisée», a-t-il soutenu. D'ailleurs, dit-il «je ne sais pas ce que les syndicats demandent à décentraliser puisque seuls les prêts sociaux pour l'achat d'un logement ou d'un véhicule et les voyages à l'étranger sont centralisés, tout le reste est décentralisé».

Selon M. Benmecheri, ces syndicats qui réclament la décentralisation de la gestion des œuvres sociales «aurait dû la réclamer durant les dix-sept ans de monopole de la FNT de l'UGTA. Aujourd'hui les choses ont été tranchées et nous avons donné une leçon historique de la démocratie lors du scrutin de 2012 qui a fait son choix».

S. A.

TRAITEMENT DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Le groupe Boehringer Ingelheim négocie un partenariat avec un producteur algérien

Le groupe pharmaceutique Boehringer Ingelheim, basé en Allemagne, négocie un partenariat avec un producteur algérien dans le cadre du traitement de l'hypertension artérielle.

De notre envoyé spécial à Dubaï, Cherif Bennaceur

«Nous escomptons de lancer un partenariat avec un producteur local», indiquait mardi dernier à Dubaï le directeur général Moyen-Orient, Turquie et Afrique (META) auprès de Boehringer Ingelheim pour les Emirats arabes unis (EAU), Karim El Alaoui. Intervenant lors d'une session pédagogique consacrée aux «orientations en matière de diabète. L'exploration des options pour les soins du patient», organisée durant le Congrès arabe sur la santé, ouvert la veille dans la capitale des Emirats, Karim El Alaoui relèvera que ce projet dédié au traitement de l'hypertension «avance bien» et qu'il pourrait être finalisé d'ici quelques semaines. Au-delà de l'identité du partenaire local, du volume d'investissement devant être consenti et d'autres paramètres que le directeur régional explicitera ultérieurement, l'on estime que la finalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie impulsée par ce laboratoire, classé 14e à l'échelle mondiale en 2013, de consolider la production thérapeutique en Algérie, un marché phare au Maghreb mais aussi dans la région META. Une région où la compagnie Boehringer Ingelheim enregistre une importante croissance de ses ventes, y œuvrant à développer la production et l'offre de nouvelles thérapies et médicaments pour le traitement de plusieurs maladies dont les cancers et autres pathologies chroniques tel le diabète. Il a été justement question lors de cette session pédagogique du diabète de type 2, la forme la plus commune de diabète et qui est caractérisée par une capacité réduite du pancréas à produire de l'insuline, l'incapacité donc de l'insuline secrétée à réduire le glucose présent dans le sang à des taux très élevés.

Or, dans la mesure où cette pathologie complexe s'accompagne souvent de complications chroniques (maladies cardiovasculaires, rénales et hépatiques, lésions nerveuses...), sans omettre la forte mortalité en résultant, la nécessité d'une approche de traitement sûre et efficace s'impose donc en vue de réduire au mieux ces complications et contribuer à une meilleure gestion du diabète. Et c'est ce que deux endocrinologues, le Dr Abdulrazzaq Al Madani, médecin à l'hôpital de Dubaï - Autorité de santé de Dubaï et président de la société émiratie pour le diabète, et le Dr Saud Al Sifri, président du département d'endocrinologie et de diabète aux Hôpitaux des forces armées d'El Hada en Arabie Saoudite, ont explicité, présentant dans ce contexte de nouvelles catégories de traitement comme les inhibiteurs de la DPP-4 et du cotransporteur sodium-glucose de type 2 (SGLT2), introduits par Boehringer Ingelheim. Lors de cette session, les résultats préliminaires d'une enquête internationale IntroDia sur les entretiens ou conversations médecins-diabétiques de type 2, lancée depuis 2013 et menée par Boehringer Ingelheim et Eli Lilly and Company, en partenariat avec la Fédération internationale du diabète, ont été également communiqués. Une étude dont les les premiers résultats obtenus par des médecins sont encourageants, concernant la réceptivité des patients lors des entretiens, et d'autant qu'elle a pour finalité de contribuer à une meilleure gestion de la pathologie, notera-t-on, tout en estimant nécessaire de développer la prévention, la résorption de tous les facteurs propices au développement du diabète...

Notons que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, une région dont la croissance devrait doubler à l'horizon 2035, compte actuellement quelque 36,8 millions de diabétiques, avec 23,9% vivant en Arabie Saoudite, 23,1% au Koweït et 21,9% au Bahreïn, tandis que l'Algérie en compte 7,3%, soit une population de 1,6 million de personnes selon les données communiquées lors cette réunion.

C. B.